



ECHANGE DE PERMIS DE CONDUIRE SUISSE CONTRE FRANÇAIS

LISTE DES PAPIERS A REUNIR : copies à faire pour rester dans le dossier

Valable pour chaque membre du foyer (si 2 adultes : papiers des 2 adultes).
1 dossier par personne, 1 courrier par personne

Si vous n'êtes pas en possession d'un de ces documents, merci de me le signaler et indiquez moi la raison (pas de fiche de paie décembre 2018 car j'ai commencé en Suisse en 2019 par exemple).

Attention, le Cabinet Administratif Lacs et Mont d'or n'est pas responsable des délais de traitement de l'Administration Française.

Les frais d'affranchissement restent à votre charge, ils seront reportés sur la facture C.A.L.M. le Cabinet se charge des envois.

- ☐ Copie recto verso couleur du permis de conduire original
- ☐ Copie de justificatif d'identité : Cartes d'identité, Passeport
- ☐ Copie d'un justificatif de domicile récent (moins de 6 mois)
- ☐ Copie de justificatif(s) de résidence dans le pays de délivrance de votre permis à la date de sa délivrance sauf si vous possédez uniquement la nationalité de ce pays de délivrance (185 jours au moins sur l'année civile d'obtention du permis, avec attaches personnelles et/ou professionnelles). Par exemple, attestation d'inscription et radiation des registres consulaires, contrat de travail et fiches de paye, attestation de scolarité et bulletins de notes, etc.
- ☐ Attestation de droits à conduire (**original**) de moins de 3 mois délivrée par les autorités étrangères ayant délivré le permis de conduire (sauf si vous êtes réfugié ou bénéficiez d'une autre protection internationale). Elle doit mentionner l'absence de mesure de suspension/annulation des droits à conduire
- ☐ Copie de justificatif(s) de résidence normale en France à la date de la demande : bail, facture, etc...
- ☐ Copie de justificatifs de la date d'arrivée en France (par exemple : départs de la commune suisse, ticket d'embarquement, affiliation à la sécurité sociale, etc.)
- ☐ Traduction officielle (**original**) du permis de conduire en français s'il n'est pas rédigé en langue française. La traduction doit être légalisée ou apostillée si elle est effectuée à l'étranger. Si elle est réalisée en France, elle doit être effectuée par un traducteur habilité
- ☐ 3 photos au format officiel et de préférence sécurisées <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-ma-photo-et-ma-signature-numerisee>. Notez vos nom, prénom et date de naissance au dos des photos
- ☐ Si vous souhaitez conserver les catégories lourdes de votre permis ou si votre permis a été suspendu, avis médical suite à une visite à effectuer chez un médecin agréé de votre département de résidence (liste téléchargeable sur le site internet des préfectures)

Votre dossier sera informatisé sur <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Vos-demarches/Echange-de-permis-etranger-pour-un-permis-francais> et votre signature et vos photos envoyées par courrier recommandé à la CNT.



DEMENAGEMENT SUISSE – FRANCE : ACCOMPAGNEMENT AU DEDOUANEMENT DES VEHICULES PRIVES

LISTE DES PAPIERS A REUNIR : copies à faire pour rester dans le dossier.

**Valable pour chaque véhicule du foyer (si 2 véhicules : papiers des 2 véhicules).
Démarche à faire dans les 12 mois suivants le départ de la commune Suisse et l'arrivée en France.**

Si vous n'êtes pas en possession d'un de ces documents, merci de me le signaler et indiquez moi la raison afin que nous puissions résoudre le problème – ou pas.

Attention, le Cabinet Administratif Lacs et Mont d'or n'est pas responsable des délais de traitement de l'Administration Française.

Certains frais restent à votre charge, ils seront reportés sur la facture C.A.L.M. le Cabinet se charge des envois.

- ☐ **S'arrêter à la douane et demander l'imprimé CERFA 10070*01**
- ☐ Côte ARGUS de votre véhicule, à demander sur le site web <http://www.largus.fr> .
Coût prévisible : environ 10€. Peut être fait par CALM-BFC ; remplir tableau ci-joint.
- ☐ Liste détaillée des biens importés – dont le véhicule, avec valeur actuelle en € - remplir tableau ci-joint.
- ☐ Copie du certificat d'immatriculation du véhicule.
- ☐ Copie de la pièce d'identité recto/verso
- ☐ Attestation d'arrivée en Suisse : acte de naissance, arrivée dans une commune suisse de plus de 6 mois.
- ☐ Attestation de Départ de la commune Suisse.
- ☐ Justificatif d'arrivée en France : bail ou synthèse de l'acte d'achat ou certificat d'hébergement avec copie de la pièce d'identité de l'hébergeur et une facture ou certificat d'arrivée dans une commune française (demandez en Mairie).
- ☐ Contrat de travail.
- ☐ Justificatif de domicile de moins de 3 mois : facture téléphone/électricité/eau.

Si vous souhaitez donner procuration au Cabinet pour effectuer cette démarche, il faut également remplir la demande de procuration.

Votre dossier sera rempli et vérifié par notre Consultante.

Il faudra ensuite fixer un RV avec elle pour amener le véhicule au bureau des douanes de Pontarlier. Si vous ne souhaitez pas vous déplacer, notre Consultante peut le faire pour vous mais il faudra lui confier votre véhicule. La démarche au bureau des douanes prend entre 1h et 2h en fonction de la fréquentation. Préférez un matin.

Vous souhaitez que CALM-BFC fasse le chiffrage à l'Argus de votre véhicule ? Merci de remplir les informations suivantes.

Modèle du véhicule : Année de construction :
Date d'achat : Taille des pneus :
Motorisation : Nombre portes :
Essence ou Diesel : Gamme du véhicule :
Nombre de km : Options :
Boîte de vitesse manuelle ou automatique ?

Le coût de la cote à l'argus peut varier d'un véhicule à l'autre, mais il reste autour de 10€.
Ce coût sera rajouté à votre facture dans les frais d'assistance administrative.

**MODELE DE LISTE DES BIENS EXPORTES
AVEC DATE D'ACHAT ET CHIFFRAGE**

DATE DE PASSAGE EN DOUANE : 01/10/2020

Type de biens	date d'achat	Valeur d'achat	Valeur au passage en douane
1 canapé-lit	2010	700,00 CHF	50,00 €
1 congélateur	2008	300,00 CHF	40,00 €
1 TV écran plat	2008	500,00 CHF	75,00 €
Vêtements	1994 - 2019		60,00 €
Petit électroménager	1994-2019	500,00 CHF	40,00 €
Lit	1994	50,00 CHF	5,00 €
matelas	1994	50,00 CHF	5,00 €
Ford Fiesta	05/08/2011	25 150,00 CHF	2 585,00 €
Total des biens importés			2 860,00 €
Signature			

LISTE DES BIENS EXPORTES
AVEC DATE D'ACHAT ET CHIFFRAGE
(imprimer et signer en double exemplaire – mettre le nombre de pages si
plusieurs pages)

DATE DE PASSAGE EN DOUANE :

Type de biens	date d'achat	Valeur d'achat	Valeur au passage en douane
Total des biens importés			
Signature			



ECHANGE DES PLAQUES D'IMMATRICULATION SUISSES CONTRE DES FRANÇAISES

LISTE DES PAPIERS A REUNIR : copies à faire pour rester dans le dossier en cas de redressement fiscal.

Valable pour chaque véhicule (si 2 véhicules : papiers des 2 véhicules).
1 dossier par véhicule, 1 courrier par véhicule

Si vous n'êtes pas en possession d'un de ces documents, merci de me le signaler et indiquez moi la raison (pas de fiche de paie décembre 2018 car j'ai commencé en Suisse en 2019 par exemple).

Attention, le Cabinet Administratif Lacs et Mont d'or n'est pas responsable des délais de traitement de l'Administration Française.

Les frais d'affranchissement restent à votre charge, ils seront reportés sur la facture C.A.L.M. le Cabinet se charge des envois.

- ☐ Copie recto verso d'une pièce d'identité en cours de validité (1 pour chacun des co-titulaires)
- ☐ Copie recto verso du permis de conduire
- ☐ Justificatif de domicile récent de moins de 6 mois
- ☐ Justificatif du contrôle technique de moins de 6 mois en FRANCE
- ☐ Certificat de conformité Européen COC : il doit être demandé au constructeur
- ☐ Quitus fiscal remis par les douanes (Formulaire 846 A)
- ☐ Les deux formulaires suivants seront à remplir avec le Consultant C.A.L.M.:
 - Mandat – Formulaire Cerfa n°13757*03
 - Demande d'immatriculation d'un véhicule – Formulaire Cerfa n°13750*05
- ☐ Attestation d'assurance ou carte verte du véhicule
 - Si vous n'avez pas encore d'assurance en France, C.A.L.M. vous orientera vers le Cabinet d'Assurance EQUAGE, qui terminera alors le dossier et vous orientera vers le garage une fois l'immatriculation reçue.

A savoir que nous proposons en plus des démarches d'immatriculation, la possibilité d'imprimer et poser les plaques sur le véhicule, ainsi que la possibilité de fournir le Certificat de conformité européenne COC ainsi que la présentation du véhicule au contrôle technique et à la douane pour l'établissement du formulaire 846A